

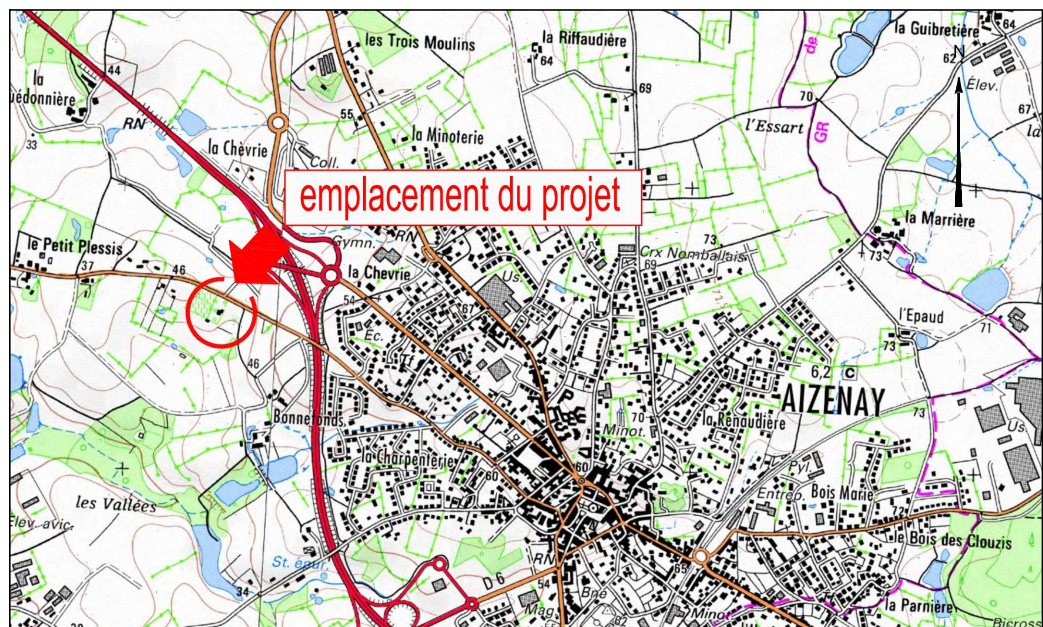
Lot n° : **8**
 Section : BH
 N° : 507
 1, Rue des Haies Plessées

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
VILLE D'AIZENAY
 Route de Maché
 Lotissement communal à usage principal d'habitation "Les Haies Plessées"
 autorisé par arrêté N°PA08500320V0003 du 09 décembre 2020

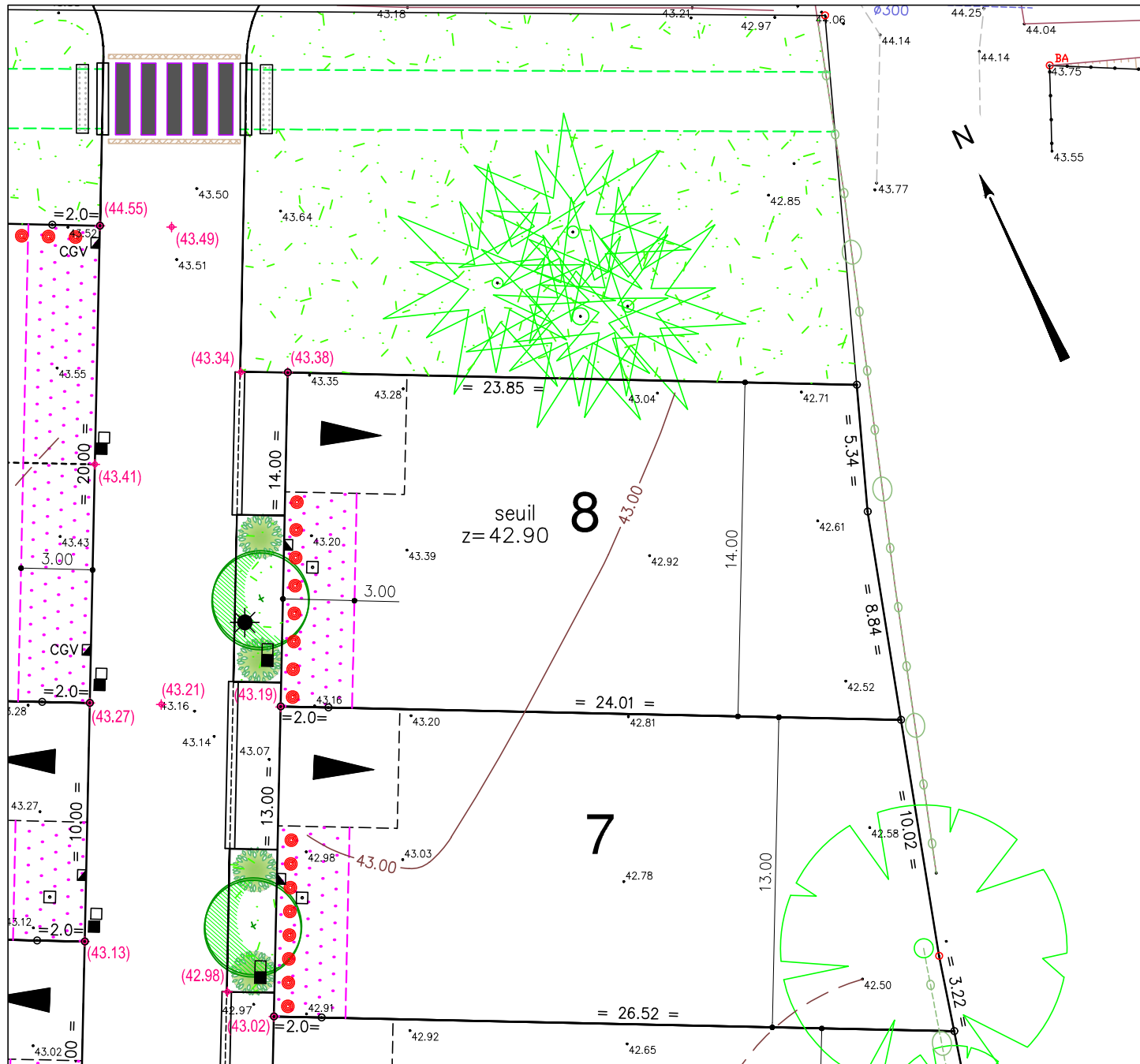
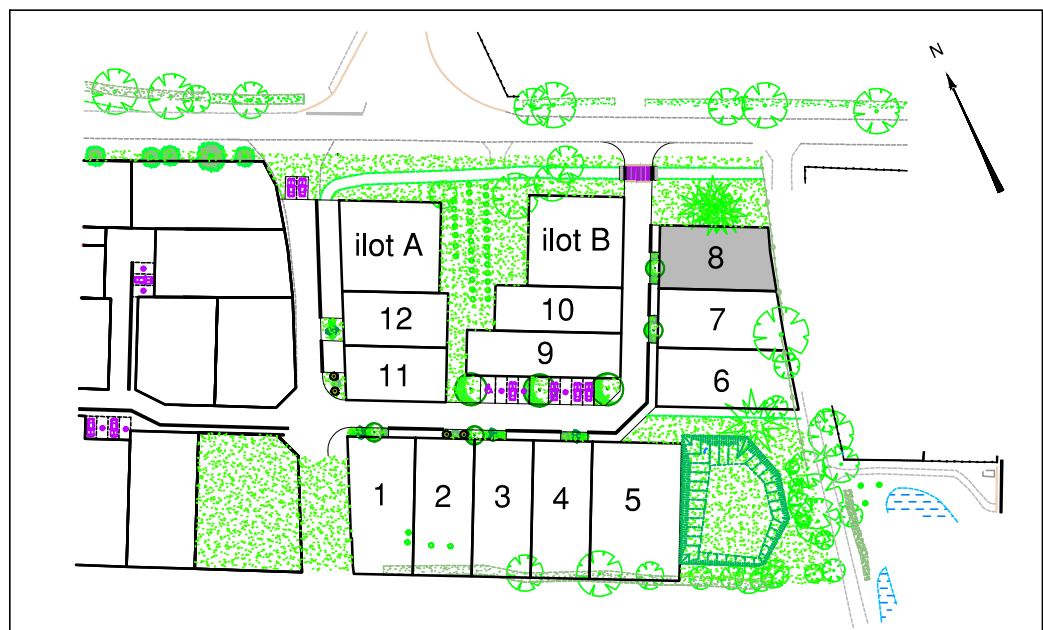
Superficie : 347m²
 Superficie de plancher maximale : 240m²

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Zone non constructible
- Zone de protection de la végétation existante (Zone non constructible)
- Accès automobile privé interdit
- Emplacement obligatoire du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- cote seuil minimum de la construction

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- regard tabouret EP
- cote tampon du regard EU } cotes suivant plan de récolement
- cote radier du branchement EU } cotes suivant plan de récolement
- candélabre
- coffret électrique
- citerneau AEP
- talutage de voirie dans l'emprise du lot

⚠ Ouvrages hors sols :
 Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
 Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).



Maître d'Ouvrage
 Architecte/Paysagiste DPLG
 Lucas GEVERS
 Paysagiste Concepteur DPLG
 GEOUEST



26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
 Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DATE 21/04/2021
 DATE DE MODIFICATION 27/01/2022

ECHELLE 1/250



www.geouest.fr